ARTICLE DE LA BASE DE CONNAISSANCES

# Choisir la vue Liste, Vignettes ou Compact dans Folder Tree

2026 © Vitextra SIA. Tous droits réservés.

# Clause d'exclusion de responsabilité

Aux fins du présent Avis de non-responsabilité :

- La **Société** (désignée par « la Société », « Nous » ou « Notre » dans le présent Avis de non-responsabilité) désigne Vitextra SIA, Matīsa iela 61-25, Rīga, LV-1009, Latvia.
- Le **Document** désigne l'article de la base de connaissances.
- **Vous** désigne la personne physique qui accède au Document, ou la société ou autre entité juridique pour le compte de laquelle cette personne accède au Document ou l'utilise, selon le cas.
- Le **Site web** désigne Vitextra, accessible à l'adresse https://vitextra.com

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans le Document sont fournies à titre purement informatif et général.

La Société décline toute responsabilité quant aux erreurs ou omissions dans le contenu du Document.

En aucun cas la Société ne pourra être tenue responsable de dommages spéciaux, directs, indirects, consécutifs ou accessoires, ni de quelque dommage que ce soit, que ce soit dans le cadre d'une action contractuelle, d'une action en négligence ou d'une autre action délictuelle, résultant de l'utilisation du contenu du Document ou en lien avec celle-ci. La Société se réserve le droit d'ajouter, de supprimer ou de modifier le contenu du Document à tout moment et sans préavis.

**Avis de non-responsabilité relatif aux erreurs et omissions**

Les informations fournies dans le Document sont destinées uniquement à une orientation générale sur des sujets d'intérêt. Par conséquent, des erreurs peuvent survenir, même si la Société prend toutes les précautions pour que le contenu du Document soit à jour et exact. En outre, compte tenu de l'évolution des lois, règles et réglementations, les informations contenues dans le Document peuvent comporter des retards, des omissions ou des inexactitudes.

La Société n'est responsable ni des erreurs ou omissions, ni des résultats obtenus par l'utilisation de ces informations.

**Avis de non-responsabilité relatif à l'usage équitable**

La Société peut utiliser des contenus protégés par le droit d'auteur que le titulaire des droits n'a pas expressément autorisés. La Société met ces contenus à disposition à des fins de critique, de commentaire, de reportage d'actualité, d'enseignement, d'étude ou de recherche.

La Société estime que cela constitue un « usage équitable » (« fair use ») de ces contenus protégés par le droit d'auteur, au sens de la Section 107 de la loi américaine sur le droit d'auteur (United States Copyright Act).

Si Vous souhaitez utiliser des contenus protégés par le droit d'auteur issus du Document pour Vos propres besoins, au-delà de l'usage équitable, Vous devez obtenir l'autorisation du titulaire des droits d'auteur.

**Avis de non-responsabilité « Utilisation à Vos propres risques »**

Toutes les informations du Document sont fournies « en l'état », sans garantie d'exhaustivité, d'exactitude, d'actualité ni des résultats obtenus par l'utilisation de ces informations, et sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de performance, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier.

La Société ne sera responsable ni envers Vous ni envers quiconque de toute décision prise ou de toute action entreprise sur la base des informations fournies dans le Document, ni de tout dommage consécutif, spécial ou similaire, même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

**Nous contacter**

Si Vous avez des questions concernant le présent Avis de non-responsabilité, Vous pouvez Nous contacter par e-mail : support@vitextra.com.

# Table des matières

**Définir la vue par défaut** 4

**Comparer les vues** 4

**Vérifier le résultat publié** 4

## Définir la vue par défaut

1 Modifiez la page et ouvrez **Paramètres** → **Fichiers**.
2 Dans **Vue par défaut**, choisissez **Liste**, **Vignettes** ou **Compact**.
3 Activez **Autoriser les utilisateurs à changer de vue** si les visiteurs doivent pouvoir choisir une autre vue.
4 Enregistrez ou republiez la page.

## Comparer les vues

| Vue | Contenu affiché |
|---|---|
| **Liste** | Un tableau avec les noms, les colonnes de métadonnées configurées et les actions sur les éléments. |
| **Vignettes** | Des cartes avec les noms, les dates de modification, les actions et les aperçus disponibles. |
| **Compact** | Le même tableau de documents avec des lignes plus compactes. |

Les colonnes de métadonnées configurées s'appliquent aux vues tabulaires. Les vignettes ne reprennent pas chaque colonne sélectionnée. L'absence de miniature ne signifie pas que le document est absent ; l'icône du type de fichier reste disponible.

**Remarque**

Le changement de vue d'un visiteur modifie l'affichage actuel, pas la vue par défaut enregistrée par l'éditeur. L'implémentation actuelle ne conserve pas ce choix personnel entre les sessions.

## Vérifier le résultat publié

Si le changement de vue est autorisé, utilisez le sélecteur de vue à côté des filtres rapides. Ouvrez un dossier et vérifiez le tableau et les vignettes. Si le sélecteur est absent, demandez à l'éditeur de vérifier **Autoriser les utilisateurs à changer de vue**. Les actions disponibles sur les fichiers sont configurées séparément.